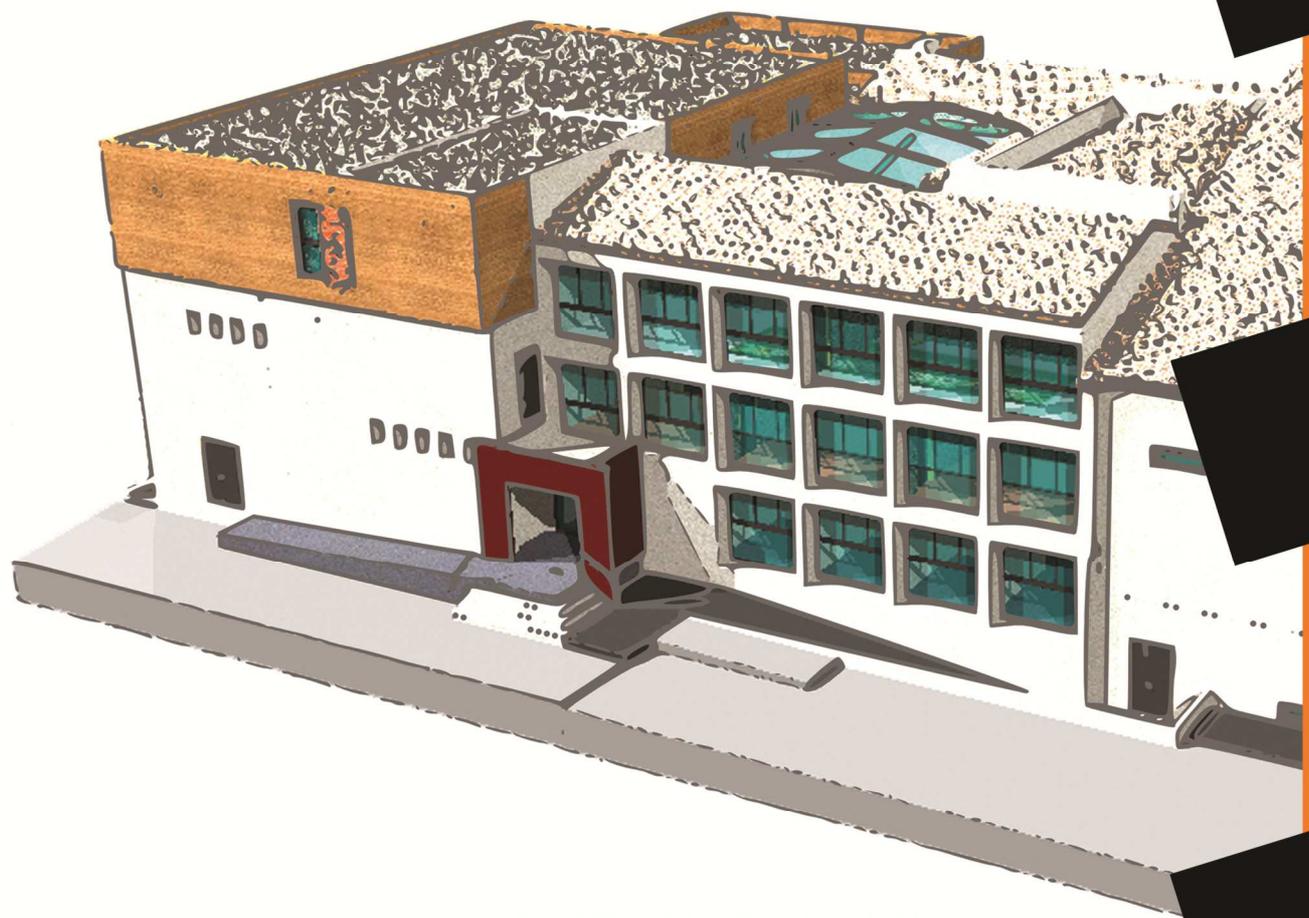




Janvier 2014



Dans ce numéro...

PAGE 2/3/4 :
Zoom sur
L'historique des bâtiments de la MJC

PAGE 5/6 :
Flash
Le projet actuel

PAGE 7 :
Les Chiffres
Le Portrait
Le projet vu par Julien SANS

PAGE 8 :
Brèves
L'Instantané
Le Mécénat à la une

La musique (et le reste) continuent pendant les travaux...
On les rêvait, on les désirait, on les espérait, puis on les attendait ... et les voilà, les travaux sont là.

En quelques années, et pour quelques euros (investis principalement par la Ville de Lézignan-Corbières), notre Maison deviendra belle et magnifiquement fonctionnelle, aussi idéale que nous l'avions imaginée.

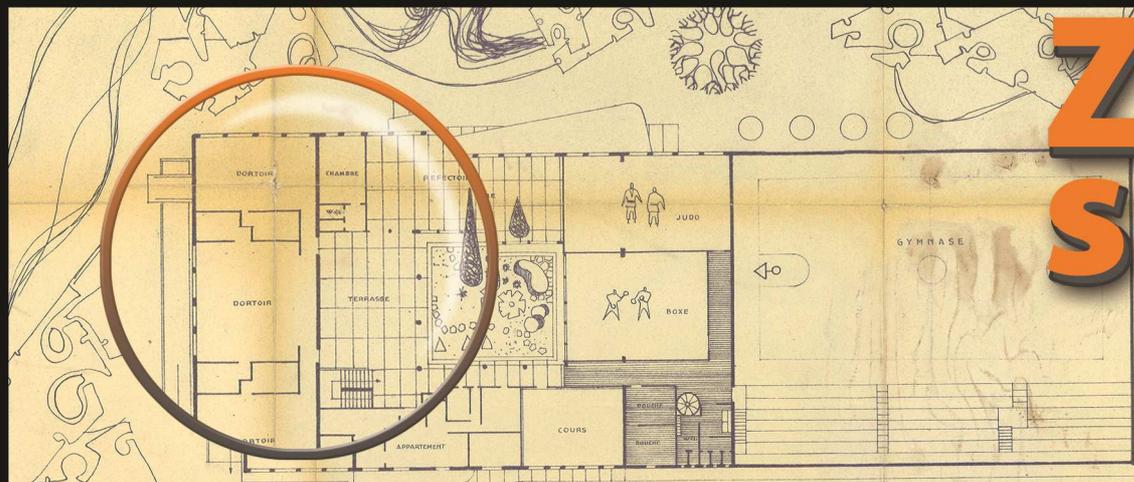
Evidemment, il va falloir passer quatre ans en cohabitation avec les travaux, et leurs nuisances inévitables, et se dire avec le sourire "c'est pour la bonne cause".

Donc tous mes voeux pour cette année 2014, la première année du reste de la vie de notre MJC.

Edito

Alain QUINTANE
Président de la MJC

ZOOM sur ...



L'historique des bâtiments de la MJC

Situés au cœur de Ville, attenants au Jardin Public, les locaux de la MJC occupaient d'abord d'anciennes remises viticoles. Ils ont été progressivement transformés et agrandis pour devenir le bâtiment que nous connaissons actuellement.

DES REMISES VITICOLES QUI DEVIENNENT MAISON DES JEUNES



Depuis sa naissance « officielle » en 1946, la "Maison des Jeunes", comme la plupart des MJC de France, est une association subventionnée. Ses locaux sont mis à disposition par la Ville pour un loyer symbolique.

La collectivité locale assure également le paiement de l'électricité, de l'eau, du chauffage, de même que l'entretien des locaux, pour le gros œuvre.

Durant ses premières années de fonctionnement, les activités sont limitées : solfège, bibliothèque, expositions de peinture, conférences, ping-pong, ski, rugby et basket. La grande salle est continuellement réaménagée au gré des événements et des activités. Une centaine d'adhérents fréquentent la rue Marat dès la première année.

La Maison a été aménagée dans de vieilles remises, acquises depuis longtemps par la Ville, en vue de leur démolition. Au cours des années précédentes on a paré au plus pressé, c'est-à-dire à la création des locaux, mais les extérieurs et même l'habillage intérieur ont été négligés.

Pendant la guerre et l'occupation allemande, la légende disait que certains lézignanais se cachaient dans le chantier d'aménagement de la première MJC.

Lors du Conseil d'Administration du 1er août 1951, le président de l'époque expose que certains ouvrages construits ou aménagés entre 1941 et 1945, bien qu'utilisables, ne sont pas encore terminés, notamment la façade donnant sur le Jardin Public.

Il présente un projet dressé par Monsieur AMIEL, architecte lézignanais, membre du Conseil d'Administration. Ce projet prévoit l'achèvement de la façade sur le Jardin et des balcons, ainsi que la construction d'une cheminée dans la Salle de lecture (sur l'actuelle salle de spectacle). Le devis estimatif prévoit une dépense de 425 000 francs de l'époque, qui serait couverte

- > pour 212 000 francs par une subvention de l'Etat (via la Fédération Française des MJC)
- > pour 137 000 francs par les ressources de la Maison
- > pour 76 000 francs par des travaux exécutés par les ateliers municipaux.

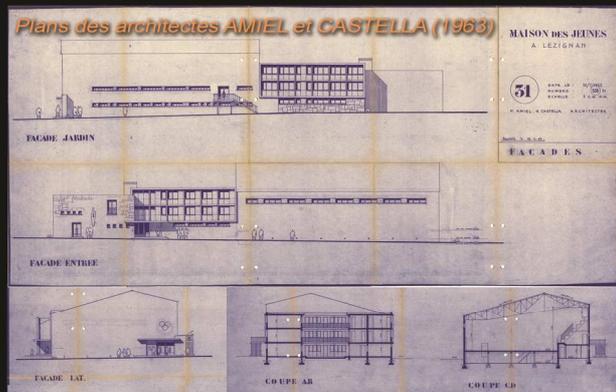
Il fait ressortir l'urgence et la nécessité de ces travaux, car la façade décrépitée est un coin lépreux dans un jardin public agréable et fréquenté. La salle de lecture est peu attrayante avec ses murs nus ; elle est dépourvue de moyens de chauffage, et l'accès du large balcon dominant le Jardin est interdit par l'absence de garde-corps.



VERS LA CRÉATION D'UN GRAND COMPLEXE

Dès son élection en 1956, vu le succès de fréquentation de l'association (500 adhérents) et le nombre de demandes d'hébergement, le nouveau Maire, Jacques OURADOU, promet de doter la MJC d'un équipement digne de sa forte activité. L'idée est de construire un grand complexe comprenant de nombreuses salles d'activités, de bureaux, un centre d'hébergement et un gymnase dont la gérance sera assurée par l'association.

En 1962, Messieurs AMIEL et CASTELLA, architectes, planchent sur les plans. La première version est gigantesque. Le projet prévoyait de raser la première MJC pour construire un complexe de 80 mètres de longueur jusqu'à l'avenue Maréchal Joffre en prenant sur le Jardin Public.



Ce vaisseau de trois étages aurait été bâti autour d'un patio central arboré et entouré de coursives sur tous les niveaux. Une entrée commune était prévue avec le Gymnase doté de 400 places de gradins.

ON TROUVAIT AU PREMIER NIVEAU :

Un grand hall ouvert sur le patio, la bibliothèque (gérée jusque dans les années 1970 par la MJC), une salle de danse rythmique, une salle de télévision, le foyer « féminin », relié au foyer jeune avec une grande terrasse dans le jardin public et une mezzanine, la salle de spectacle avec balcon, une salle pour le tennis de table, deux bureaux et six salles de réunion pour les clubs situées sous les gradins du gymnase.

AU SECOND NIVEAU :

Autour de la terrasse, sur le patio central, le projet prévoyait d'accueillir les douches et vestiaires du gymnase, deux salles de poterie et maquettes, une salle pour la reliure et une autre pour les modèles réduits. L'accès à la mezzanine, donnant sur le vide du foyer du premier niveau, était également possible par ce niveau. Enfin, était prévu un appartement de fonction avec deux chambres.

AU TROISIÈME NIVEAU :

La moitié du troisième niveau était réservé au Centre d'Hébergement. Trois grands dortoirs et une chambre pour les éducateurs étaient prévus sur la salle de spectacle. Au centre, avec vue sur le patio central, aurait dû se trouver la salle de restauration prolongée d'une grande terrasse extérieure. Un deuxième appartement aussi grand que celui du second niveau était prévu au sud du bâtiment.

L'autre moitié du bâtiment était réservée aux activités sportives et reliée au gymnase par un escalier donnant dans les gradins. Outre WC, douches et vestiaires, les sportifs auraient trouvé une grande salle de judo et une autre contiguë pour la boxe.



Agrandissement (1973)

Le gros œuvre a été attribué à la société Facundo-Mallol, de Perpignan, qui fait faillite pendant la construction. Le chantier est donc interrompu plusieurs mois. Cette défection a eu d'importantes conséquences (retards, malfaçons, ...).

Après avoir relancé une procédure d'adjudication, de nouvelles entreprises, lézignanaises cette fois, reprennent le chantier. Les travaux qui ont débuté en Avril 1973 se sont terminés en début d'année 1975, alors qu'au départ le bâtiment devait être donné à l'exploitation fin Août 1974.

Le complexe MJC, tant attendu par la population, est livré puis inauguré par le Préfet de l'Aude.

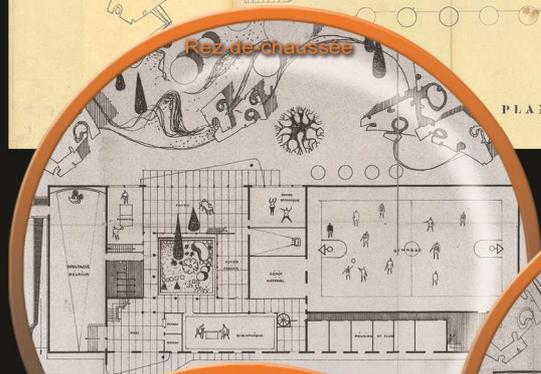
De 1946 à 1974, à chaque période de vacances, la MJC transformait ses locaux en dortoirs afin d'organiser colonies de vacances mais aussi différents projets internationaux (sessions Découvrir la France, Camp International de Vendange, échanges avec la ville jumelle de Lauterbach, ...).

Au moment de l'agrandissement, il a été décidé de réserver une grande partie du complexe en hébergement collectif, ouvert toute l'année. Le Centre International de Séjour, intégré à la MJC, ouvre ses portes, occupant une partie du premier étage et le deuxième étage.

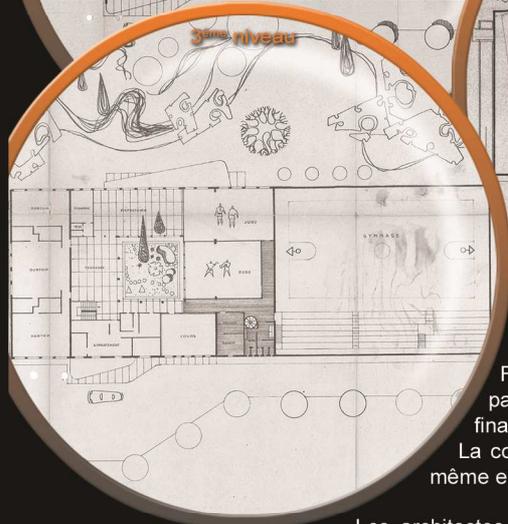


Rez de chaussée

PLAN DU 5^e NIVEAU



2^eème niveau

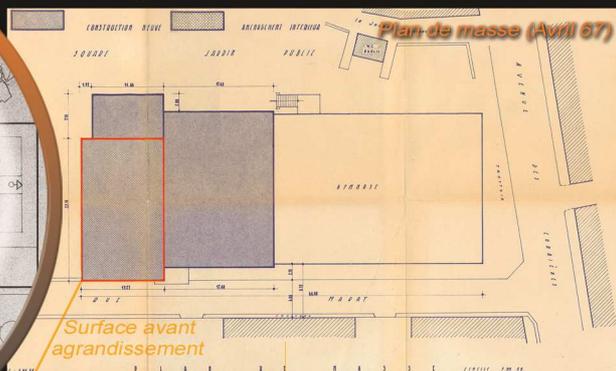


3^eème niveau

Finalment le projet de 1962 ne se fera pas dans sa globalité pour des questions financières et d'organisation.

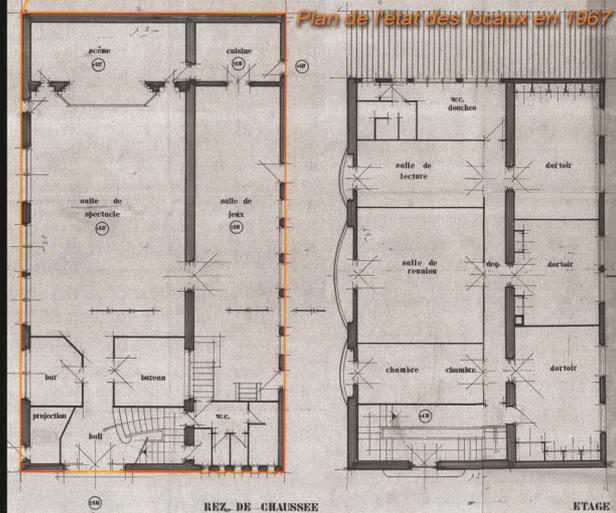
La construction du gymnase débute tout de même en 1965 pour se terminer en 1968.

Les architectes sont invités à réfléchir à un nouveau projet qui consiste à réaménager la vieille MJC, qui ne sera pas détruite mais rénovée, et à réaliser une extension pour l'accoler au nouveau gymnase fraîchement inauguré.



Plan de masse (Avril 67)

Surface avant agrandissement

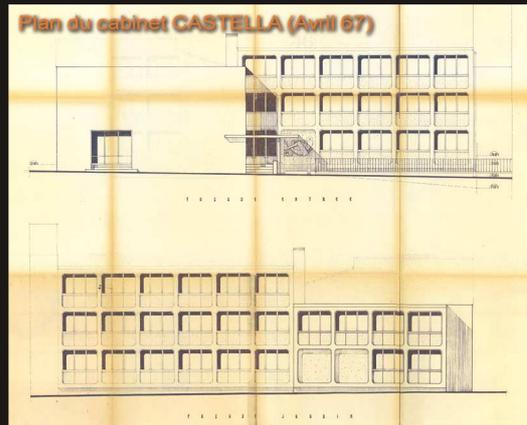


Plan de l'état des locaux en 1967

REZ DE CHAUSSEE

1^{er} ETAGE

DE LA CONSTRUCTION À L'INAUGURATION DU CENTRE SOCIOCULTUREL

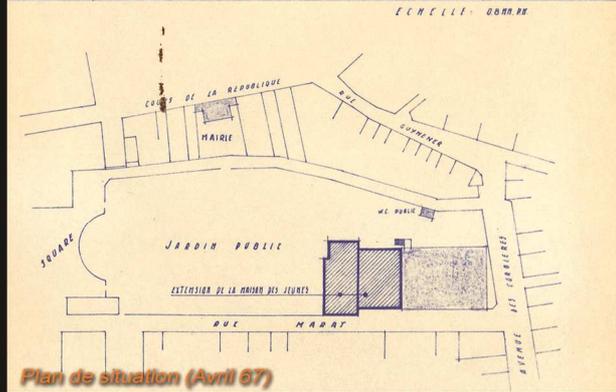


Plan du cabinet CASTELLA (Avril 67)

Le projet de l'extension et du réaménagement est préparé par le cabinet CASTELLA à Carcassonne. Il sera adopté par le Conseil Municipal de notre Ville en Novembre 1968.

L'approbation technique est intervenue par arrêté préfectoral du 8 Septembre 1970. Le projet définitif sera adopté par délibération de la chambre municipale de Décembre 1971.

Une partie des lots est mise en adjudication le 16 Octobre 1972 et le 30 Janvier 1973 pour les autres.



Plan de situation (Avril 67)

Même si le projet initial de structure commune a été abandonné, les architectes ont prévu un accès communiquant avec le gymnase Léo Lagrange. Cet accès était en service jusqu'aux années 2000 mais a été muré à la demande de la commission de sécurité.

AU REZ-DE-CHAUSSÉE :

on trouve la salle de spectacle (22 m sur 8) qui occupe l'emplacement de l'ancienne MJC et encore un foyer bar, l'espace administratif (trois bureaux) et l'accueil, une salle de soin, une salle de ping-pong (14 m sur 7), une salle de réunion et une autre salle polyvalente autour d'un patio intérieur.

AU PREMIER ÉTAGE :

l'ancien premier étage de la vieille MJC a été requalifié et on y trouve désormais sept chambres avec bagagerie, un appartement de fonction pour le gardien, un laboratoire-photo, un auditorium télévision (14 m sur 7), une salle de cours (8 m sur 8) et une salle des conseils.

AU DEUXIÈME ÉTAGE :

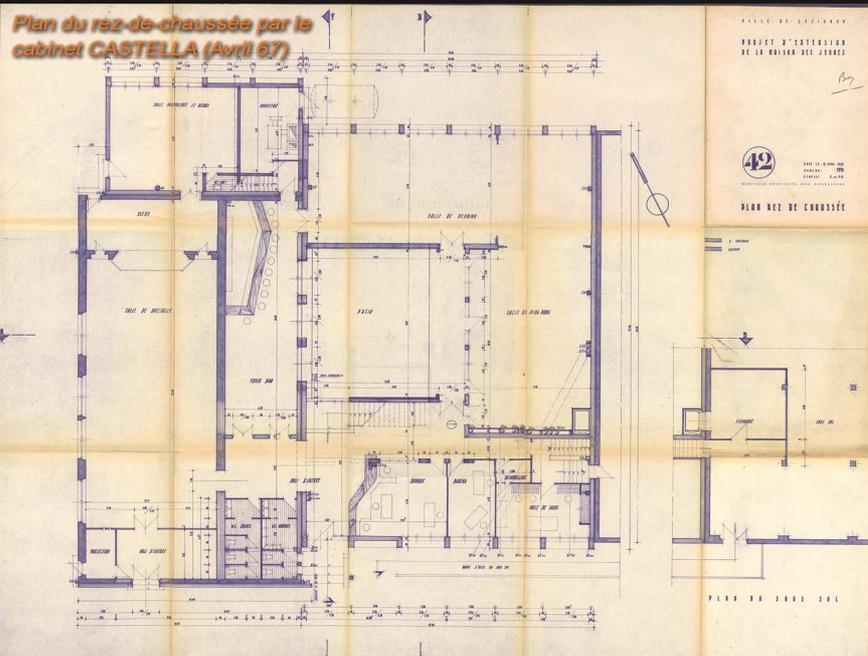
le nouveau deuxième étage est aménagé avec six chambres, soit un ensemble de 17 mètres sur 15. Il est également doté d'une réserve, d'une cuisine et d'un réfectoire pouvant accueillir une cinquantaine de convives.

Cet outil de travail va permettre également la confection de repas sociaux pour l'extérieur (centre de loisirs, cantines, SIVOME, ... jusqu'aux années 2000).

Ce nouveau bâtiment concrétise la reconnaissance de l'importance et de la valeur de l'action menée par l'association.

La MJC, version 1975, a une façade de 31 mètres et une hauteur de 11 mètres.

Jacques OURADOU, Maire de la Ville, annonce lors de l'inauguration, « *Evidemment une réalisation de cette envergure, d'un coût de 1 100 000 francs (1973), sera une ruche bourdonnante d'activités répondant au besoin d'épanouissement physique et culturel de notre jeunesse, dans un cadre digne de ses besoins et de ses légitimes aspirations. Bon vent, à cet édifice qui prend corps sous le ciel ensoleillé d'optimisme de la capitale des Corbières.* »



DE LA STAGNATION VERS UN RENOUVEAU

Depuis 1975, les locaux n'ont subi que des aménagements sommaires. Calibré pour 800 adhérents, le bâtiment accueille aujourd'hui 1700 adhérents et 60 clubs d'activités (contre une trentaine à l'ouverture). Le Centre International de Séjour ne répond plus aux attentes du tourisme social d'aujourd'hui (dortoirs, sanitaires collectifs, ...). De nouvelles normes sont entrées en vigueur. Le bâtiment doit également être accessible pour les personnes à mobilité réduite.

« *La Maison des Jeunes et de la Culture fera l'objet de travaux d'aménagement, le Centre International de Séjour, véritable creuset de l'accueil de la jeunesse européenne à Lézignan-Corbières, fera l'objet de toutes les attentions de notre équipe pour lui donner la capacité de répondre aux défis d'un accueil de qualité.* ». Ainsi s'exprimait Pierre TOURNIER, dans le programme électoral de son équipe municipale en 2008. Michel MAÏQUE, qui lui a succédé en 2009, fait de cet engagement une réalité en développant avec la MJC et l'architecte DPLG Bruno GROTTI le projet actuel de réaménagement des locaux.

! INFOS
+ D'ARTICLES ET DE PHOTOS
sur notre site internet

* FLASH *

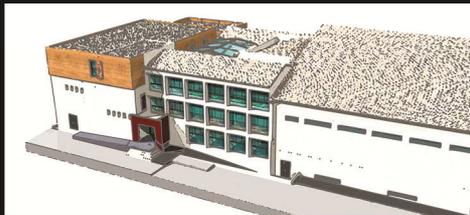
Le projet actuel

De Décembre 2013 à 2017 vous allez voir progressivement la MJC se métamorphoser. Il s'agit d'un réaménagement et d'une mise en conformité totale de la structure. Du rez-de-jardin au deuxième étage tout va être revu. Le coût de l'opération pour la collectivité avoisinera les 2 millions d'euros hors taxe. Le maintien au maximum de l'activité de la structure pendant les travaux est l'une des raisons de la durée de ce complexe et ambitieux chantier.



Organisation de la future MJC

Nous avons opté pour la couverture du patio central par une grande verrière au niveau du deuxième étage. Ainsi ce lieu central deviendra un atrium. Cette couverture générera des avantages au niveau thermique et va profondément modifier la distribution des espaces.



AU REZ-DE-JARDIN :

L'espace (sous le gymnase Léo Lagrange) accueillera le nouveau restaurant de 72 couverts, qui sera équipé d'un self-service, et la zone des cuisines qui respectera les dernières normes sanitaires. Les accès au local ski et aux actuelles salles de tir seront modifiés.

AU REZ-DE-CHAUSSÉE :

Une nouvelle entrée/sortie va être créée vers le Jardin Public, ainsi on pourra traverser le bâtiment grâce à une circulation intérieure linéaire.

Un nouvel escalier desservant les étages va être construit à la place des sanitaires et de la cheminée. Cette cage d'escalier sera cloisonnée et accueillera également un ascenseur qui desservira les étages.

Les nouveaux sanitaires seront construits dans l'ancienne salle de dessin. Ils comprendront huit WC, dont deux seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ce secteur accueillera également le nouvel accès vers le rez-de-jardin (sous le gymnase). Cet accès comportera un nouvel escalier et un élévateur pour les fauteuils roulants, poussettes ou chariots.

Une nouvelle salle d'activité sera créée en prenant une partie de l'actuelle salle d'exposition. Cette nouvelle salle, qui disposera d'un accès direct sur le Jardin Public, sera utilisée pour l'Espace Jeunes et le Point d'Information Jeunesse.

L'autre partie de la salle d'exposition accueillera le futur bar ainsi qu'une réserve. Ici, trois grandes baies vitrées permettront d'envisager, aux beaux jours, l'installation d'une terrasse donnant sur le Jardin Public.

À la place du foyer bar actuel sera installé l'Espace Multimédia avec 12 postes informatiques.

La salle d'activité localisée derrière la scène, accessible à ce jour uniquement par le Jardin Public, disposera d'un couloir d'accès direct par l'atrium. La salle de spectacle sera également totalement réaménagée (scène modifiée, acoustique revue, traitement d'air, régie, loges, création d'une réserve pour entreposer le matériel...).

Enfin, le pôle administratif va être agrandi et complètement redistribué. Les salariés disposeront de sept bureaux au lieu de trois actuellement. Le rez-de-chaussée sera climatisé l'été.

AU PREMIER ÉTAGE :

Les dortoirs du Centre International de Séjour du 1^{er} étage (sur la salle de spectacle) vont être détruits et la toiture actuelle démontée. Le bâtiment sera surélevé. Un nouvel étage va être créé. La nouvelle structure sera à ossature bois. Ce type de matériaux présente de nombreux avantages en matière thermique, acoustique, de poids et un gain de temps conséquent à la construction.

Le premier étage, desservi par le nouvel escalier et l'ascenseur, regroupera la majeure partie des activités de l'association.

L'aile ouest accueillera la nouvelle salle de danse. Un gros effort sera fait sur cet espace qui sera livré fin 2014. La salle de danse fera plus de 130 m² et 3 mètres de hauteur sous plafond. Elle sera équipée de tapis de danse digne d'un studio professionnel. Elle disposera de deux vestiaires avec douches.

L'aile sud donnant sur la rue Marat regroupera trois nouvelles salles d'activités qui seront créées dans l'ancien appartement.

L'une d'entre elles sera insonorisée pour les activités musicales (chant, guitare ou piano). On trouvera également quatre sanitaires dont deux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Sur l'aile nord (donnant sur le Jardin Public), trois autres salles seront aménagées en lieux et place de l'actuelle salle de danse et de la salle de formation. Ces salles seront équipées de cloisons mobiles. Cela va nous permettre, selon les ateliers et événements, de disposer d'un espace ouvert de 130 m².

Un couloir débouchera sur une nouvelle issue de secours avec un escalier d'évacuation en colimaçon qui descendra dans le Jardin Public. Cette nouvelle circulation permettra également d'accéder à l'actuel Espace Multimédia par le percement d'une nouvelle porte. Cette salle sera réservée aux réunions et aux séances du Conseil d'Administration.

AU DEUXIÈME ÉTAGE :

Le deuxième niveau qui, avec la création du nouvel étage, va passer de 310 m² à 575 m², accueillera principalement la partie hébergement du Centre International de Séjour.

Toutefois l'aile sud, occupée aujourd'hui par la salle de restauration, va être complètement redistribuée. On y trouvera désormais la nouvelle salle des arts plastiques et celle de poterie/modelage.

Les cuisines et les réserves laisseront place à une nouvelle salle de 60 m². Cet espace sera utilisé pour les activités de relaxation (yoga, taï chi, gymnastique douce, ...) et disposera de deux vestiaires.

Initiative et montage du projet

Suite à l'entrée en vigueur de nouvelles normes, les locaux de la MJC nécessitent une mise en conformité. Michel MAÏQUE, qui devient Maire de Lézignan-Corbières en 2009, s'engage dans ce nouveau projet :

Il missionne Bruno GROTTI, architecte DPLG, pour élaborer en lien direct avec la MJC une étude pour le réaménagement et la mise en conformité de la MJC.

En 2011/2012

L'étude est élaborée.

En Mai 2012

L'équipe municipale valide l'étude préalable et décide de programmer les travaux.

Début 2013

La municipalité lance un appel d'offre pour retenir l'architecte missionné pour mettre en œuvre le projet. Bruno GROTTI est confirmé.

De Février à Juillet 2013

L'équipe de maîtrise d'ouvrage et la MJC élaborent le projet définitif qui est validé par la Municipalité. Les travaux se dérouleront sur 4 tranches échelonnées de 2013 à 2017, car l'association continuera à fonctionner.

Mi-Juillet 2013

Le permis de construire est déposé.

Fin Juillet 2013

L'appel d'offre pour retenir les entreprises est publié. Cinq tranches de travaux sont prévues de 2013 à 2017.

En Décembre 2013

La première tranche débute.

TRANCHE 1

De Décembre 2013 à Mars 2014

- ▶ Création des nouveaux sanitaires du rez-de-chaussée
- ▶ Création d'un bureau pour les animateurs
- ▶ Création du nouvel accès vers le rez-de-jardin (sous le gymnase)
- ▶ Création d'une nouvelle salle d'activité

TRANCHE 3

2015

- ▶ Création d'un nouveau bar ouvert sur le Jardin Public
- ▶ Création de la nouvelle salle informatique
- ▶ Réaménagement du pôle administratif
- ▶ Suppression des escaliers actuels
- ▶ Démolition de l'appartement de fonction et des sanitaires du 1^{er} étage
- ▶ Redistribution du 1^{er} étage (création de 7 salles d'activités, de locaux de rangements et de 4 nouveaux sanitaires)
- ▶ Création de la nouvelle issue de secours descendant dans le Jardin Public (installation des plateformes et de l'escalier extérieur en colimaçon)
- ▶ Mise en service des ascenseurs
- ▶ Réfection des façades et changement de l'ensemble des menuiseries extérieures
- ▶ Création de la nouvelle entrée principale et du plan d'accès pour les publics à mobilité réduite
- ▶ Création de la nouvelle entrée donnant sur le Jardin Public
- ▶ Mise à niveau et aménagement des sols de l'atrium
- ▶ Création de l'ouverture du secrétariat vers l'atrium

TRANCHE 5

2017

- ▶ Réaménagement total de la salle de spectacle
- ▶ Réaménagement de la salle de formation donnant sur le Jardin Public, Création d'un accès direct vers l'atrium

TRANCHE 2

De Mars à Décembre 2014

- ▶ Démolition de la cheminée de l'espace bar et des actuels sanitaires du rez-de-chaussée
- ▶ Démolition des dortoirs et sanitaires du R+1
- ▶ Démolition de la toiture du bâtiment Ouest (donnant sur l'espace jeux du Jardin Public)
- ▶ Création du nouvel étage de 300 m²
- ▶ Création de la nouvelle cage d'escalier et d'ascenseur
- ▶ Création de la nouvelle salle de danse (130 m²) et de ses vestiaires
- ▶ Création de l'aile Ouest du nouveau Centre International de Séjour (huit chambres toutes équipées de douche et WC)
- ▶ Installation de la grande verrière dans le Patio

TRANCHE 4

2016

AU REZ-DE-JARDIN :

- ▶ Destruction des salles du rez-de-jardin (photo, poterie, piano, musique, modélisme)
- ▶ Création de la nouvelle salle de restaurant (72 couverts) et des zones cuisines au rez-de-jardin
- ▶ Modification des circulations du rez-de-jardin
- ▶ Réorganisation des zones ski et tir

AU DEUXIÈME ÉTAGE :

- ▶ Destruction des actuelles cuisines et du restaurant, création des nouvelles salles d'arts plastiques et poterie, création de la nouvelle salle d'activité de détente avec ses vestiaires, création du sanitaire PMR du deuxième étage
- ▶ Destruction des dortoirs du deuxième étage (aile nord), création de 5 chambres avec douches et WC
- ▶ Création d'un nouvel étage sur l'actuelle salle informatique, construction de 3 chambres avec douches et WC

Les chiffres...

1 962 759 € HT, c'est le coût prévisionnel des travaux pour la Mairie.
120 000 €, c'est l'investissement programmé par la MJC pour les équipements divers (téléphonie, serrures électronique, vidéosurveillance, sonorisations, équipements des cuisines, murs mobiles et mobiliers).
2 509 m², c'est la surface totale utile de nos bâtiments après réaménagement.
262 m², c'est l'espace supplémentaire gagné par le projet.
21, c'est le nombre de salles d'activités mises à disposition de nos adhérents.
29, c'est le nombre de WC et 20, c'est le nombre de douches prévus pour la MJC et le CIS.
13, c'est le nombre de réserves et placards pour le rangement du matériel des différentes activités.

PortraitPortraitPortrait Le projet vu par Julien SANS



Julien SANS
Directeur de la MJC

Ce chantier est annoncé depuis plusieurs années, pourquoi est-ce si long ?

Effectivement, entre l'annonce de la réhabilitation et le premier coup de pioche, près de deux ans se sont écoulés. Il faut comprendre qu'un tel projet, qui est une réhabilitation, et non une construction nouvelle, est complexe et demande un conséquent travail préparatoire.

Nous sommes dans un établissement recevant du public dont une partie comporte des locaux à sommeil. De nouvelles normes réglementaires en matière de sécurité, d'accessibilité et thermiques sont entrées en vigueur en 2012. Nous avons pris en compte l'ensemble de ces paramètres dans les phases d'étude.

Ensuite, il a fallu que la commission de sécurité valide le projet et que le permis de construire soit déposé, que la Ville lance l'appel d'offre et consulte les entreprises (13 lots), les délais sont incompressibles.

Quelle méthode a été employée pour l'élaboration de ce projet ?

Michel MAÏQUE a souhaité dès le départ que la MJC soit pleinement associée dans la préparation du projet. Ainsi, nous avons travaillé de concert avec Bruno GROTTI, l'architecte retenu par la Ville pour l'opération et les services techniques municipaux.

La MJC avait lancé dans les années 2000 une consultation auprès des usagers (adhérents, animateurs, résidents, personnels). Une cinquantaine de propositions d'aménagements avaient été suggérées. 99 % des idées ont été prises en compte dans le projet final.

Au-delà du réaménagement et de la mise en conformité, les besoins futurs des 20 prochaines années ont été anticipés, la surface occupée va être augmentée de près de 300 m².



Qu'en sera-t-il du Centre International de Séjour ?

Nous avons demandé à l'architecte de planifier la totalité des chambres sur le même niveau. Jusqu'à présent, le CIS était éclaté sur deux étages. En matière de sécurité et de fonctionnement ce n'était pas simple. Bruno GROTTI a pris en compte cette demande grâce à la création du nouvel étage.

Au niveau du nombre de places nous restons sur la même capacité (55 lits). L'objectif est de recevoir au maximum l'équivalent d'un bus scolaire. Par contre, le nombre de chambres va passer de 11 à 16. L'augmentation des chambres nous permet de supprimer les grands dortoirs de 6 ou de 8 lits.

Le nombre de lits par chambre sera de 2, 3 ou au maximum de 4. Deux chambres de deux places seront accessibles aux fauteuils roulants. Elles seront toutes équipées de blocs sanitaires avec douche et WC. Ainsi notre structure répondra aux attentes actuelles.

Nous comptons développer avec ce nouvel outil l'accueil de nouveaux publics, en proposant des conditions d'hébergement de qualité, et ce, en restant respectueux des valeurs du tourisme social qui nous sont chères (tarification, sens de l'accueil).

Comment vont être gérées les contraintes liées aux travaux ?

Le planning des travaux a été conçu de manière à occasionner le moins de gêne possible. Toutefois, nous serons obligés selon l'avancée des travaux de fermer des salles et espaces. Les activités seront délocalisées, soit sur un autre secteur du bâtiment, soit vers d'autres salles communales. Les animateurs seront chargés de prévenir les adhérents.

Il y aura aussi des nuisances sonores surtout pendant les périodes de démolitions. Nous demandons à tous d'être indulgents, patients et compréhensifs pendant cette période. Nous demandons également aux usagers de ne pas braver les interdictions. Nous avons décidé de communiquer régulièrement sur l'avancée des travaux par le biais du site internet.

Il faut également prendre en compte que c'est un projet plus global de réhabilitation du quartier qui est en cours (Médiathèque, Jardin Public, requalification de la rue Marat). Il sera donc difficile de stationner à proximité de la MJC pendant deux ans.

Retrouvez les interviews filmées sur le site internet www.mjc-lezignan-corbieres.com rubrique "WebTV"



* Brèves *

Entreprises retenues

Voici la liste des entreprises retenues par l'appel d'offre de la Mairie de Lézignan Corbières :

LOT n°1 GROS-ŒUVRE MACONNERIE
Lézi'construction - Lézignan-Corbières

LOT n°2 CHARPENTE OSSATURE BOIS
Charpenterie des Corbières - Moux

LOT n° 3 CHARPENTE METALLIQUE
Miramond Massol - Fontcouverte

LOT n° 4 ETANCHEITE
F-R Pochon - Villemoustaussou

LOT n° 5 PLOMBERIE
Fialin - Lézignan-Corbières

LOT n°6 ELECTRICITE
Faur Electricité – Lézignan-Corbières

LOT n° 7 SECURITE INCENDIE
JD2M - Narbonne

**LOT n° 8 GENIE CLIMATIQUE –
CHAUFFAGE – VMC**
Fialin - Lézignan-Corbières

LOT n°9 PLATRIERIE ISOLATION
Plâtrerie Friyed - Malves en Minervois

LOT n° 10 MENUISERIE ALUMINIUM
PLR – Lézignan-Corbières

LOT n° 11 MENUISERIE INTERIEURE
Menuiserie Tiquet - Villegailhenc

LOT n° 12 PEINTURE - SOLS SOUPLES
Soures Jean-Paul et Ferrer Didier –
Lézignan-Corbières

LOT n°13 ASCENSEURS
Saulieres Ascenceurs - Mazamet

La métamorphose du quartier

Si la MJC est actuellement en pleine transformation, c'est que la chenille s'est enfermée et prépare, en secret, enveloppée par son cocon, une métamorphose complète.

Tout comme le quartier autour de la MJC : des chrysalides se forment plus ou moins bruyamment, au rythme des démolitions. Face à l'entrée de la MJC, rue Marat, la future Médiathèque va bientôt apparaître, après l'aplanissement des terrains nécessaires à sa naissance. Elle pourra élaborer des projets communs avec la MJC et travailler en étroite collaboration dans un avenir pas si lointain que ça !

Imaginez ! Après une heure de sport ou de dessin, vous pourrez vous délasser dans l'espace patio de la médiathèque en feuilletant un livre ou un magazine, et ensuite vous prélasser dans le Jardin Public Victor Hugo, qui, lui aussi, va être rénové et transformé pour le plus grand plaisir de tous. Le quartier se métamorphose, il faut du temps, comme dans la nature pour nos amis les insectes. Mais, vous verrez : les trois points clés du quartier, MJC, Médiathèque et Jardin Public, formeront un ensemble cohérent et convivial !

'Instantané

pierres qui roulent...



Depuis Juillet 2013, le projet global de réhabilitation du quartier est lancé. Si vous étiez là cet été, vous avez pu observer la démolition de certains bâtiments de la rue Marat, sous les coups d'impressionnants engins !

Le mécénat à la une

Dans le cadre de sa réhabilitation, la MJC de Lézignan-Corbières, lance une opération de Mécénat. Cette opération s'adresse aussi bien aux particuliers (usagers, adhérents, ...) qu'aux entreprises. Reconnue d'intérêt général, la MJC de Lézignan-Corbières, au cœur de la Ville, développe depuis 1946, un projet associatif, culturel, sportif et éducatif fidèle aux valeurs d'Éducation Populaire. Ainsi, les mécènes qui soutiendront financièrement l'opération recevront un reçu pour don aux œuvres.

Les entreprises pourront déduire le montant du don de leurs impôts sur les bénéficiaires et les particuliers récupéreront 66% du montant de leur participation sur les impôts sur le revenu.

À titre d'exemple, un adhérent qui fera un don de 50 € bénéficiera d'une réduction nette d'impôt de 33 €. Ainsi le coût réel de sa participation sera de 17 €. Pour une entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés qui ferait un don de 1000 €, son économie d'impôt sera de 600 €, soit un coût net de 400 €.

Nos mécènes seront valorisés sur les différents supports de communication de l'association lié au projet. Les dons contribueront au financement du nouveau mobilier qui équipera les salles d'activités. Participez à la réhabilitation de la MJC ... devenez mécène !

Plus d'informations :

contactez la direction : direction@mjc-lezignan-corbieres.com
et consultez le site internet (rubrique travaux)



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Julien SANS

REDACTION :

Francine BONNET - Caroline BORDES - Pascaline COLIN - Anne-Marie FAGNONI - Mylène FERRUCCI GUELLIN - Michel LAURENT - Michelle LEVY - Dominique MALVES - Isabelle POURSIANE - Julien SANS - Marie-Thérèse TOULOUZE

CONCEPTION & MISE EN PAGE :

Pascaline COLIN / Espace Multimédia de la MJC

DÉPÔT LÉGAL :

Janvier 2014

ISSN : 2259-6844

TIRAGE : 3000 exemplaires

IMPRESSION :

Imprimerie De Bourg www.imprimeriedebourg.com

CONTACT :

Maison des Jeunes et de la Culture
25, rue Marat BP 26
11200 LEZIGNAN-CORBIERES
Tél : 04 68 27 03 34
Fax : 04 68 27 85 01
mjc.lezignan.corbieres@wanadoo.fr

